Cours "Informatique Embarquée"

François Armand

M2 - Octobre 2017

armand@informatique.univ-paris-diderot.fr

Calcul de la note

NOTE:

Le cours d'informatique embarquée donnera lieu à l'obtention d'une note comptant pour le diplôme. Cette note sera calculée comme suit:

- L'examen écrit final comptera pour 60 % de la note finale.
- Une note de contrôle continu comptera pour les 40% restants.

La note de contrôle continu est basée sur les notes de TP/exercices/QCM faits en cours, et peut être bonifiée par une note de présence en cours et aux TP.

- Il y aura au minimum 6 exercices (TP) à faire en séance de TP et/ou à faire/finir chez vous. Ils sont indépendants. Il vous faudra réaliser au moins 5 de ces 6 exercices.
- Les exercices peuvent être réalisés individuellement ou par binômes. Merci d'indiquer dans les documents et les fichiers sources les noms des personnes du binôme. Ce choix est libre à chaque TP/exercice. Les binômes peuvent varier d'un TP / exercice à l'autre.
- Cependant, il vous faudra impérativement 3 exercices réalisés individuellement à la fin du cours.
- En cours, il sera procédé à des « QCM/ interrogations surprises » en séance. Les points seront additionnés et la note ramenée sur une base 20 par une règle de trois pour l'ensemble du trimestre. Les QCM non rendus, par exemple pour cause d'absence, seront notés 0. Les plus mauvais (nombre déterminé en fonction du nombre de QCM effectués) QCM de chaque étudiant ne seront pas pris en compte.

La note de contrôle continu sera calculée de la manière suivante :

- Les 3 meilleurs exercices individuels
 - O Au cas où vous auriez moins de 3 exercices individuels, les exercices manquants seront considérés comme ayant une note de 0.
- Les 2 meilleurs exercices individuels ou collectifs à l'exclusion des 3 précédents
 - O Au cas où vous auriez moins de 2 exercices individuels ou collectifs au-delà des 3 individuels, les exercices manquants seront considérés comme ayant une note de 0.
- Les points du ou des exercices « supplémentaires » au-dessus de 10, le cas échéant.
- Note de TP/QCM = (I1 + I2 + I3 + Iica + Iicb + Sicc+ QCM) / 6
 - O où I1, I2, I3 représentent les 3 meilleures notes des exercices effectués individuellement et
 - O Ica, Icb les 2 meilleures notes des exercices réalisés individuellement ou collectivement à l'exclusion des 3 notes I1, I2, I3.
 - O Sicc représente les points éventuels au-delà de 10 de l'exercice individuel ou collectif non retenu dans les 5 précédents. Ex : Sicc = max (I icc -10, 0)
- Note de contrôle continu = (6 * note de TP/QCM) + bonus de présence) / 6

Une présence raisonnablement assidue aux cours et TP peut donc vous apporter un bonus.

A chaque séance de cours, une feuille de présence doit être signée. Une présence complète à tous les cours vous vaudra une note de 20/20. Une absence sans justification raisonnable vous fera perdre des points suivants le barème ci-dessous :

1 absence : => 19
2 absences : => 17
3 absences : => 15
4 absences : => 12
plus de 4 absences : => 10

Le bonus de présence sera calculé comme suit : BP = Max (Note de présence - 10, 0)

Tous ensemble : (proposition expérimentale :-)

Enfin, pour les TP, il vous est proposé de définir des groupes plus larges que les binômes. Ces groupes doivent comprendre au moins 8 étudiant(e)s et seront stables sur le trimestre. Si toutes les notes du groupe pour un TP (il faut donc que tout le monde ait rendu le TP) sont supérieures à 12, alors toutes les notes de ce groupe seront augmentées de 1/2 point. Si toutes les notes du groupes pour un TP sont supérieures à 14, alors toutes les notes de ce groupe du seront augmentées d'un point.

Cette proposition sera mise en œuvre pour le TP N°2. Je me réserve la possibilité de prolonger ou d'arrêter ce mécanisme à tout moment.